



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations franco-turques

Question au Gouvernement n° 3971

Texte de la question

RELATIONS FRANCO-TURQUES

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Bouchet.

M. Jean-Claude Bouchet. Tout au long de l'année 2020 et en ce début d'année 2021, M. Erdogan a démontré sa capacité de nuisance par des provocations à répétition à l'égard de la France et de l'Union européenne. Rappelons ses offensives militaires en Libye, en Syrie et dans le Caucase. Rappelons ses intimidations en Méditerranée orientale, notamment la manœuvre contre la frégate *Courbet*. Rappelons qu'Ankara a décidé de se retirer de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul. Rappelons qu'un procureur turc a réclamé quatre ans de prison contre des collaborateurs de Charlie Hebdo. Rappelons que l'association turque Millî Görüş, qui a refusé de signer la charte des principes pour l'Islam de France, construit à Strasbourg la plus grande mosquée du pays.

Face à ces affronts, on ne peut que s'interroger sur la faiblesse et l'inefficacité des réactions de notre pays, dont Ankara profite.

Je pourrais d'ailleurs étendre ma question au Qatar, dont l'influence s'étend, non sans conséquences : rappelons qu'au Sahel, où notre armée est déployée depuis 2013 et où sont morts cinquante-cinq de nos soldats, plusieurs sources ont indiqué que l'organisation Qatar Charity financerait des groupes terroristes tel que le MUJAO, mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest.

Quelle est la véritable position du Gouvernement français vis-à-vis de ces pays, dont les influences sur l'Islam de France et l'implication dans le terrorisme international mettent en danger notre stabilité, nos valeurs et nos intérêts ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. La question que vous posez sur la position française à l'égard de la Turquie est importante, et je serai clair : notre position est celle de la fermeté, et nous avons progressivement fait bouger l'Europe pour qu'elle nous rejoigne. C'est le Président de la République qui a dénoncé, au début de l'année 2020, les pressions exercées par la Turquie à la frontière grecque, qui est aussi celle de l'Europe. Il a également pris l'initiative l'été dernier d'organiser avec trois de nos partenaires européens, un exercice naval en Méditerranée orientale, afin de démontrer notre présence et notre fermeté.

Des négociations européennes, vous le savez, se sont engagées ; le consensus n'était pas, à l'automne, en

faveur de la fermeté, mais nous avons amené les Européens vers une ligne d'unité, de lucidité et de fermeté à l'égard de la Turquie. Le Conseil européen de décembre 2020 a placé Ankara devant une alternative claire ; il revient à la Turquie de nous envoyer des signaux d'apaisement et de désescalade – et vous avez cité des théâtres sur lesquels son influence se manifeste, la Méditerranée orientale, la Libye, la Syrie, le Caucase – ou de conserver cette posture agressive. Nous ne cherchons pas l'escalade, mais nous défendons nos intérêts. L'Europe sera prête à répondre, et nous avons préparé des mesures dont des sanctions activables au besoin.

Depuis cette réunion du Conseil européen, depuis ces pressions, nous avons vu des signaux positifs : retrait de bateaux des eaux territoriales grecques et chypriotes, reprise des pourparlers avec Athènes pour la première fois depuis cinq ans et discussions, dans quelques jours, sur Chypre. Enregistrons-les, tout en notant aussi ce qui s'est dégradé, car il faut être lucide : vous avez cité le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul, que nous avons condamné ; il faut également mentionner les pressions exercées sur un parti d'opposition. Ces comportements vont évidemment dans la mauvaise direction.

Voilà pourquoi nous maintenons la pression : à ce titre, le Président de la République a demandé une évaluation de la situation lors du Conseil européen du mois de juin prochain. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3971

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)